



**Mairie de Montfaucon**

14, rue des Fontaines  
25660 MONTEFAUCON  
03 81 81 45 71  
mairie.montfaucon@wanadoo.fr  
www.montfaucon25.fr

**COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du jeudi 19 décembre 2019 à 20h**

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, jeudi 19 décembre 2019 à 20h, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

**Sont présents :**

**Messieurs :** Pierre CONTOZ, François BERTHET-TISSOT, Cyril DELITOT, Guy LAITHIER, Alain RICHARD, Jacques TONNERRE à partir du point IV-2,

**Mesdames :** Frédérique BICHET BRAILLARD à partir du point IV-2, Stéphanie BOITEUX, Françoise JOURNOT, Dominique GRISOT à partir du point IV-2, Christine MOLLIER, Corinne PETER, Géraldine VALLOT VUITTON

**Absents excusés :**

Catherine ALLIMANN  
Michel CARTERON donne procuration à Guy LAITHIER  
Renaud GAUDILLÈRE donne procuration à Géraldine VALLOT VUITTON  
Hervé TOURNOUX donne procuration à Pierre CONTOZ

**Absent :**

Nicolas-Alessandro SAURET

**1 – DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Monsieur le Maire propose Françoise JOURNOT comme secrétaire de séance.

**Approuvé à l'unanimité.**

**2 – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

A l'ordre du jour présenté, sont ajoutées :

- en affaire patrimoniale l'autorisation 2020 pour les prospections archéologiques par l'ARESAC dans le cadre du projet LIDAR
- en affaires administratives et financières, l'autorisation de signer une convention de prélèvement avant mandatement, pour les factures de fourniture d'électricité

**Ainsi complété, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

**3 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 27 novembre 2019**

Sans modification, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**4 – AFFAIRE DE VOIRIES, RESEAUX et BATIMENTS**

◇ **Equipement de bâtiments** : Corinne PETER, Adjointe présente la proposition et rappelle la démonstration effectuée par la société Javel Barbizier, d'une auto laveuse pour la salle d'accueil, d'un montant de 2 941.85 € TTC. **Adopté à l'unanimité.**

## **5 - AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE**

◇ **Représentation de la commune au sein du syndicat du Marais**. Sur proposition du Maire et après élection, sont élus délégués de la commune : Michel CARTERON, titulaire et Stéphanie BOITEUX, suppléante. **Adopté à l'unanimité**

◇ **Adoption des rapports sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable / assainissement**. Le Maire rappelle que ces rapports ont été votés par GBM les 26 septembre 2019 et 8 octobre 2019. **Soumis au conseil municipal, ils sont adoptés à l'unanimité.**

◇ **Tarif groupement de commande fourrière automobile**. Le service Aide aux Communes de GBM fait part des augmentations tarifaires pour les voitures particulières :

- Le tarif enlèvement ou restitution sur place passe de 117,50 € à 120,18 €
- Le tarif de garde journalière passe de 6,23 € à 6,36 €.

**Adopté à l'unanimité.**

## **6 – AFFAIRES SCOLAIRES, SOCIALES ET ASSOCIATIVES**

◇ **Fonctionnement du conseil des écoles : équipements**. Corinne PETER, Adjointe, présente les équipements nécessaires au bon fonctionnement du groupe scolaire et de ce conseil - environ 600 €. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Grève du 17 décembre : service minimum au groupe scolaire**. Corinne PETER, Adjointe, rappelle que le service minimum a été assuré par la commune lors de la grève du 17 décembre dernier. **A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à solliciter de l'Etat – IA / DASEN, le versement de l'indemnité compensatrice prévue.**

◇ **10 ans du marché des Terroirs des Montfaucon de France**. Le Maire rappelle une fois encore, la très belle réussite de ce marché et la réalisation des panneaux souvenirs très appréciée. A la suite du bilan financier, l'association est redevable de 303.60 €. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Ludothèque : budget 2020**. Corinne PETER, Adjointe présente le budget de la Ludothèque qui s'élève, déduction faite des aides, à 5 288 €. **Adopté à l'unanimité.**

## **7 - AFFAIRES DE PERSONNELS**

◇ **Renouvellement d'un contrat de vacataire**. Le contrat de Léa JUILLET, étudiante, est renouvelé jusqu'au 3 juillet 2020. **Adopté à l'unanimité.**

## **8 – AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

◇ **Location de l'appartement du 1 rue de l'Eglise**. A l'unanimité, la candidature de Marylène TREUFFET est retenue. Location au 1<sup>er</sup> février 2020 – loyer 420 € / mois+ 10 € de charges.

◇ **Tarifs 2020**. Présentés par le Maire

## A/ Tarifs de location des salles communales

\* tarif été : du 15 mai au 14 septembre  
 \* tarif hiver : du 15 septembre au 14 mai

MONTFAUCON				EXTERIEUR			
24 h en semaine		Week-end et jours fériés		24 h en semaine		Week-end et jours fériés	
tarif été*	tarif hiver*	tarif été*	tarif hiver*	tarif été*	tarif hiver*	tarif été*	tarif hiver*

### Salle Pasteur + Salle Victor Hugo (199 personnes)

Location compris cuisine + vaisselle :	207 €	279 €	245 €	335 €	490 €	663 €	602 €	814 €
Arrhes à verser à la location :	80 €				80 €			
Caution à déposer à la réservation :	380 €				812 €			
Manifestations artistiques - Connotation économique sans cuisine, ni vaisselle. Pas d'arrhes mais paiement à la réservation	207 €	279 €	245 €	335 €	490 €	663 €	602 €	814 €
Salle Pasteur et/ou Victor Hugo pour apéritif	95 €	123 €			190 €	270 €		
Salle Pasteur et/ou Victor Hugo pour rencontre post cérémonie d'obsèques à Montfaucon	Gratuit				Gratuit			

**Les tarifs des salles ci-dessous sont fixés pour 24h.  
 En cas d'occupation de 48h (week-end / veille de jour férié et jour férié), les tarifs sont multipliés par deux**

MONTFAUCON- 24h	
tarif été*	tarif hiver*

### Salle Victor HUGO (60 personnes)

Location compris cuisine + vaisselle :	120 €	155 €
Arrhes à verser à la location :	10 €	
Caution à déposer à la réservation :	150 €	
Manifestations artistiques - Connotation économique sans cuisine, ni vaisselle	120 €	155 €

### Salle Courbet (100 personnes)

Location compris cuisine + vaisselle :	90 €	130 €
Arrhes à verser à la location :	10 €	
Caution à déposer à la réservation :	150 €	
Manifestations artistiques - Connotation économique sans cuisine, ni vaisselle	90 €	130 €

### Salle Lumière à La Malate (50 personnes)

Location compris cuisine + vaisselle :	90 €	130 €
Arrhes à verser à la location :	10 €	
Caution à déposer à la réservation :	150 €	
Manifestations artistiques - Connotation économique sans cuisine, ni vaisselle	90 €	130 €

## B/ Autres tarifs :

Carte postale : le prix de vente des cartes postales (4 types) éditées pour l'année 2012 est fixé à 1 €.

Le prix des autres cartes postales antérieures reste à 0.50 €.

### Tarifs de réalisation exceptionnelle de photocopies

- photocopies noir et blanc : 0.20 € (la page)
- photocopies couleurs : 0.40 € (la page).

### Location tables – bancs – chaises

- table : 4 € l'unité - durée maximale 4 jours
- banc : 4 € l'unité - durée maximale 4 jours
- chaise : 1 € l'unité - durée maximale 4 jours

Droit de place : 35 €

Frais d'envoi Montfaucon Infos : 10 numéros : 18 € par an -

### Droits de voirie pour occupation du domaine public

- semaine d'occupation prévisionnelle figurant dans l'arrêté municipal : 3 €/m<sup>2</sup>
- pour calendrier supplémentaire d'occupation dépassant le délai fixé dans l'arrêté municipal : 2 €/m<sup>2</sup>

### Remplacement de matériels perdus ou détériorés

NATURE	PRIX (en €)
Tasses	1.50
Assiettes dessert blanches	3.00
Assiettes creuses blanches	3.00
Assiettes plates blanches	3.00
Coupes 13 cl	2.00
Flûtes	2.00
Verres pied 14 cl	1.60
Verres pied 19 cl	1.60
Verres Duralex	1.50
Petites cuillères	1.00
Grandes cuillères	1.50
Cuillères de service	6.50
Fourchettes	1.50
Couteaux	2.00
Couverts cérémonies	
Modèle « Hélène »	2.00
Cuillers (grosses)	2.00
Fourchettes	2.00
Cuillers à café	3.00
Couteaux	11.00
Range couverts	
Louches	6.50
Casseroles à queue	13.75 l'unité
Plats rectangulaire	19.50
Plats alu ovales	12.50
Plats alu creux et ronds	13.00
Saladiers en verre	10.00

NATURE	PRIX (en €)
Plateaux	15.25
Cruches verre	5.50
Cruches inox	25.00
Cruches grès 0.5 litre	16.50
Grande passoire	30.00
Ecumoire inox gromo	30.00
Ecumoire à fil	4.60
Planche à pain	15.25
Corbeilles à pain	10.50
Coupes à glace	2.50
Bouilloire électrique Delfina	30.00
Percolateur	100.00
Couteau à pain	8.70
Bols	3.00
Bassine	5.00
Balayette vinyle	2.00
Pelle plastique	1.50
Balais coco 29 cm + manches	5.00
Frottoir (brosse à récurer)	6.00
Raclette sol 55 cm + manche	13.00
Balai coco 80 cm. + manche	17.00

Marmite	100.00
Marmite 36 litres + couvercle	180.00 + 35.00
Faitout 25 litres + couvercle	150.00 + 40.00
Chaises bois ou plastique	50.00

Serpillères	3.50
Seau de 10 litres	5.00
Tables	150.00

Concession cimetièrre (décision initiale du 26/11/2001)

	15 ans	30 ans
Concession simple	30 €	60 €
Concession caveau 3.5 m <sup>2</sup>	100 €	200 €
Concession caveau 6 m <sup>2</sup>	200 €	400 €
Case columbarium		1 250 €

Bois en bord de route : 38 € le stère

**Adoptés à l'unanimité.**

◇ **Décisions budgétaires modificatives.** Le Maire propose deux DM

- Régularisation des charges de personnels affectés au budget périscolaire : 106 000 € budgétés – 108 962.60 € réalisés, ainsi :
  - ✓ Compte 6188 / 011 – autres frais divers : - 3 000 €
  - ✓ Compte 6215 / 012 – personnel affecté : + 3 000 €
- Régularisation de l'amortissement des subventions versées avant 2019 – à la demande de la Comptable du Trésor
  - ✓ **Chapitre 023** : - 53 835 € (virement à la section d'investissement)
  - ✓ **Chapitre 042** : 6811/042 : + 53 835 € (dotation aux amortissements)
  - ✓ **Chapitre 021** : - 53 835 € (virement de la section de fonctionnement)
  - ✓ Chapitre 040 :
    - 2804172** : + 12 960 € (amortissement compte 204172 : rattrapage amortissement subvention investissement versée 2015)
    - 280422** : + 40 875 € (amortissement compte 20422 : rattrapage amortissement subventions investissement antérieures à 2019)

**Adoptées à l'unanimité.**

◇ **Ouverture anticipée de crédits d'investissement 2020.** Le Maire propose, conformément au CGCT, d'ouvrir des crédits d'investissement au BP 2020 ainsi :

imputation	Libellé	Crédits 2019	Crédits anticipés 2020
2111	Terrains nus	4 800	1 200
2117	bois et forêts	8 300	2 075
21312	bâtiments scolaires	1 500	375
21318	autres bâtiments publics	18 615	4 650
2132	Immeubles de rapport	2 500	625
2152	installation de voirie	260 171	65 000
21534	Réseaux d'électrification	3 980	995
2168	Autres collections et œuvres	710	150
2183	Matériels de bureau et informatique	7 000	1 750

**Adoptés à l'unanimité.**

◇ **Prélèvement avant mandatement pour les factures EDF.** A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention.

## **8 - AFFAIRE DE PATRIMOINE**

◇ **Projet LIDAR- demande de l'ARESAC.** Jacques TONNERRE, Adjointe présente la demande de l'Association de Recherche et d'Etude des Sites Archéologiques dans le projet LIDAR, faite par M. Daniel DAVAL. **A l'unanimité, le Maire est autorisé à délivrer les autorisations de fouilles.**

Monsieur le Maire informe le conseil :

◇ **Etat de travaux de voiries:** François BERTHET-TISSOT, conseiller municipal délégué expose l'aménagement du parvis Mairie\_: travaux sous maîtrise d'œuvre Cabinet COQUARD, entreprises SAS JC BONNEFOY TP et ALBIZZIA sous-traitante. Restent la fin du traçage horizontal et quelques équipements. L'agence LINKO procédera à l'installation de la table d'orientation des Montfaucon de France dès acceptation du devis.

◇ **Sollicitation de travaux de voirie auprès de GBM pour 2020.**

- Au titre du Gros Entretien Renouvellement, ont été retenus :
  - ✓ rue de Lucelle, revêtement en enrobés : 61 000 € HT avec fonds de concours commune de 31 500 €
  - ✓ rue des Grandes Terres, revêtement en enrobés : 44 400 € HT avec fonds de concours commune de 16 700 €
- Au titre de la Requalification / amélioration, seront examinés :
  - ✓ La demande de sécurisation Vierge-Vignerons – plateau ralentisseur et chicanes : 38 000 € HT avec fonds de concours commune de 19 000 €
  - ✓ la dernière tranche de Laserolle-Rochefort devrait être prise en compte en 2020.
- le traçage général de sécurité des voiries, serait envisagé tous les 3 ans environ, sauf abords d'écoles ou autres lieux sensibles si nécessaire. Pour 2019, il sera réalisé au printemps
- Pour l'éclairage public, Information a été donnée sur la mise en place d'un entretien préventif, remplacement par 1/3 tous les ans, dès 2020.

◇ **Au dernier conseil de la Communauté Urbaine GBM.** Le Maire expose les principales décisions :

- Pour la commune, les attributions de compensations prévisionnelles 2020 sont -29 275 € en fonctionnement et - 83136,98 € (- 438,99 € / 2019 cf prêt).
- Les tarifs déchets 2020 ont été votés : ajustement à la hausse de 1,8% en moyenne.
- La révision du PLAN CLIMAT ENERGIE a été adoptée. Elle comprend un volet partenarial avec les communes.
- Le Plan Local de l'Habitat a été prorogé pour 2020-2021.
- Le contrat de maîtrise d'œuvre (après concours) pour la grande bibliothèque U-GBM a été conclu.
- Une nouvelle convention ordiclasse (2020-2024) sera signée avec les communes
- Les tarifs eau-assainissement 2020 ont été votés

◇ **COPIL des TAP.** Corinne PETER, Adjointe, fait le compte rendu de cette réunion tenue le 17 décembre

◇ **Manifestations à venir en décembre.** Le Maire présente les manifestations à venir :

- Vœux du Conseil Municipal le vendredi 10 janvier 2020 à 19h
- Repas des anciens le samedi 18 janvier à 12h

◇ **Décisions budgétaires modificatives.** Conformément à la décision du conseil du 27 novembre, il est rendu compte de deux DM :

- Abonder le chapitre 012 : charges de personnels.
  - ✓ Compte 615231 / 011 – voirie : - 5 900 €
  - ✓ Chapitre 022 / 022 – dépenses imprévues : - 4 150 €
  - ✓ Compte 66112 / 66 : ICNE rattachés : - 1 800 €
  - ✓ Compte 6413 / 012 – personnel non titulaire : + 11 850 €

- Augmentation de crédits par la souscription d'un emprunt.
  - ✓ Compte 21311 / 21 – Hôtel de Ville : + 57 000 €
  - ✓ Compte 2151 / 21 - réseaux de voirie : + 63 000 €
  - ✓ Compte 1641 / 16 – emprunt : + 120 000 €

◇ **Déclarations préalables accordées** :

- Alexandre FRANGIONE : construction d'une piscine enterrée
- Marie Béatrice DUTARTRE : construction d'une piscine enterrée

◇ **Permis de construire délivré** : Julien BOZONET : création d'une extension et construction d'un garage

◇ **Renonciation au droit de préemption urbain**. Elle a concerné : un terrain de 1 335 m<sup>2</sup>, combe de Maux, en zone UB.

A 22h, le Président lève la séance.

Françoise JOURNOT  
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ  
Maire